

AVIS D'OUVERTURE

**Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
organise, au titre de l'année 2019,
en partenariat
avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine**

LE CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours sur titre avec épreuves est ouvert à tous les candidats qui satisfont aux conditions générales d'accès à la fonction publique territoriale, et qui sont :

- soit titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture soit du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture soit du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- soit ont satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, au diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

PERIODE D'INSCRIPTION

Les périodes de retrait des dossiers d'inscription sont fixées ainsi qu'il suit :

- **Téléchargement du dossier depuis le site Internet : www.cdg40.fr du mardi 2 octobre 2018 au mercredi 7 novembre 2018 minuit.** Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de gestion des Landes, du dossier complété et accompagné des pièces justificatives, pendant la période d'inscription.
- **Par courrier adressé par voie postale au Centre de gestion des Landes : du mardi 2 octobre 2018 au mercredi 7 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi).** Les demandes de dossier faites par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe de format 21 x 29,7 affranchie pour un envoi de 100 gr et libellée aux nom et adresse du candidat.
- **Sur place aux horaires habituels d'ouverture du Centre de gestion des Landes : du mardi 2 octobre 2018 au mercredi 7 novembre 2018.**

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur place ou par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) :

Jeudi 15 novembre 2018

**L'épreuve se déroulera à compter du 4 mars 2019 à Mont de Marsan ou ses environs
Les dates précises seront fixées ultérieurement.**

Nombre de postes à pourvoir : 27 postes

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner EXCLUSIVEMENT au :

**Centre de gestion de la FPT des Landes
Maison des communes - Service Concours
175 place de la caserne Bosquet
BP n° 30069
40002 MONT DE MARSAN CEDEX**